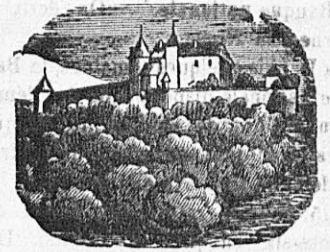




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
» . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
» . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les  
bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5<sup>57</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup> — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>10</sup> 4<sup>30</sup> 8<sup>35</sup> 10<sup>40</sup>

**ANNONCES**

District de la Gruyère : une  
seule insertion, 15 c.; annon-  
ces répétées, 10 c. Canton  
et Suisse, 15 c. Etranger,  
20 c. la ligne ou son espa-  
ce. Rôles : Suisse, 30 cent.  
Etranger, 40 c. la ligne.  
S'adr. à l'Agence de pu-  
blicité Haasenstein et Vo-  
gler, 84, rue de Bonleyres  
(Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

BULLE, le 15 juillet 1910.

## L'argent des veuves et des orphelins.

La conversation suivante me dis-  
pensera de plus ample préambule :

— Oui, Monsieur, je prétends qu'on  
gaspille l'argent du pauvre, qu'on tra-  
casse les veuves et qu'on les exploite,  
sous prétexte de les protéger.

— Mais, ma brave femme ; il faut  
bien sauvegarder des fonds que plus  
tard les orphelins seront heureux de  
retrouver ; les pouvoirs publics ont  
parfois le devoir de nous protéger  
contre nous-mêmes, de conserver les  
biens des mineurs et empêcher que  
ceux-ci ne tombent à la charge de la  
commune.

— Eh bien, un fait. Mon mari m'a  
laissé en mourant 15.000 francs dont  
aussitôt la Justice de paix, notre cé-  
lèbre justice de frais, s'est emparée,  
non sans me faire payer une note res-  
pectable. Les travaux du ménage ne  
me laissent pas le temps d'aller en  
journée ; je tresse de la paille, mais  
qu'est ce que cela pour nourrir 5 en-  
fants. J'ai été forcée de demander à  
pouvoir disposer d'une partie de cette  
somme ; cela m'a coûté une dizaine de  
francs ! N'est-ce pas honteux ? L'an-  
née suivante le médecin et la phar-  
macie me coûtèrent beaucoup ; et puis  
je devais payer l'apprentissage de  
mon aîné. Je n'eus vraiment pas le  
courage de recommencer les nom-  
breuses démarches nécessaires pour  
disposer de notre avoir, de mon avoir.  
J'ai préféré emprunter 500 francs à la  
Banque d'Etat, avec le concours d'un  
ami. J'aime autant payer un intérêt  
de 5 1/2 % tout compris que les épi-  
ces de la Justice de frais.

— Que voulez-vous que je vous  
dise, Madame, la loi est ainsi faite.

Il est une chose à laquelle la brave  
mère de famille n'avait pas songé et  
sur laquelle je jugeai inutile de la ren-  
seigner. C'est que son petit capital,  
par les soins de notre admirable Jus-  
tice de frais, est déposé à la Banque  
d'Etat et ne rapporte guère que du  
3 1/2 %. Or, la pauvre femme en em-  
pruntant à cette même banque, après  
avoir payé l'intérêt, la commission,  
peut-être le retard, etc., ne s'en tire  
guère à moins du 5, même du 5 1/2 %.  
Il n'y a pas à discuter : la Banque a

bel et bien réalisé un bénéfice de 2 %  
sur l'argent de la veuve et des orphe-  
lins.

Chacun reconnaîtra également que  
sur la question des frais, mon interlo-  
cutrice n'a rien exagéré. Pour chaque  
acompte que l'on veut bien accorder,  
il faut un extrait qui coûte 70 centi-  
mes, puis il y a une séance dont ré-  
sulte une liste de frais de 5, 7, 9 ou  
même 13 francs, cela dépend de la  
somme. N'est-elle pas bien baptisée  
cette institution que le bon sens de  
nos campagnards a désignée sous le  
nom de *Justice de frais*.

D'autre part est-il moral d'exploiter  
le bien des veuves et des orphelins et  
de l'employer à augmenter les béné-  
fices de la Banque d'Etat ? Est-il lo-  
gique et même charitable de priver  
une mère de famille de son héritage,  
alors qu'elle en a le plus besoin, pen-  
dant qu'elle élève et instruit ses en-  
fants, pour ne rendre gage qu'à la  
majorité de ces derniers, alors qu'ils  
peuvent gagner leur vie.

S'agit-il de la fortune de la femme  
mariée ? Reconnaissons que souvent  
des mesures de sécurité s'imposent.  
Mais le plus souvent, que de tracas,  
que d'assignats, que de séances, que  
de frais ! Et que de nouveaux frais et  
que d'autorisations ne faut-il pas si  
Madame désire exploiter ou faire ex-  
ploiter par son mari une partie seule-  
ment de son capital.

Evidemment notre Justice de paix  
est un magnifique modèle de bureau-  
cratie et de fonctionnarisme. Je n'en  
fais pas le moindre reproche à M. le  
Juge, qui est un brave homme, ni à  
M. l'Assesseur, ni à M. le Greffier,  
tous de charmants garçons, et qui sont  
les premiers à déplorer ce système  
encombrant, coûteux et tracassier.  
Avec les vingt-trois registres différents  
dont ils sont responsables ne doivent-  
ils pas eux-mêmes constater combien  
nous avons de réformes à exécuter si  
nous voulons obtenir un peu plus de  
*paix* et un peu moins de *frais*.

Que nous apportera le code civil  
fédéral ? Evidemment, des modifica-  
tions vont apparaître ; mais ne serait-  
ce pas le bon moment pour supprimer  
net les Justices de paix ? M. Python,  
à là une si belle occasion de faire  
plaisir à son peuple et de mériter la  
reconnaissance de nombreux citoyens.  
Il en résulterait peut-être une dimi-  
nution dans le nombre des fonction-

naires, mais ce malheur serait com-  
pensé par tant d'avantages qu'il n'y  
a, semble-t-il, pas d'hésitation possi-  
ble. C'est ma modeste opinion, et, ce  
qui peut vous rassurer, chers lecteurs,  
c'est aussi l'opinion de beaucoup  
d'hommes compétents et même de ju-  
ristes.

A. DESRIEUX.

## NOUVELLES SUISSES

La catastrophe du Bergli.

Le récit d'un survivant.

Le guide Christian Bohrer a raconté  
comme suit la catastrophe à un cor-  
respondant de la *Nouvelle Gazette de  
Zurich* :

« Nous quatre, mon frère Félix et  
moi, Bleuler et Kaufmann, étions par-  
tis vendredi de Grindelwald, par la  
station Eismeer pour la cabane du  
Bergli ; mon frère et moi devions por-  
ter des provisions à notre père, gar-  
dien de la cabane Concordia, tandis  
que nos deux camarades devaient rap-  
provisionner Kaufmann, le gardien de  
la cabane du Bergli. Le temps était  
beau. Nous marchions à la corde et  
avançons rapidement. A une heure  
environ de la cabane du Bergli, dont  
une caravane de huit personnes s'était  
approchée à distance de dix minutes  
environ, un homme ouvrait un chemin  
vers la cabane dans la direction des  
touristes. C'était notre père, qui se  
joignit ensuite à la caravane des huit.  
Nous vîmes soudain une cassure se  
produire dans la neige juste au-dessus  
de l'endroit où se trouvait cette car-  
vane. Le masse de neige en mouve-  
ment se partagea en deux sur les ro-  
chers du Bergli ; une partie de l'ava-  
lanche descendit à droite et toute la  
caravane qui nous précédait disparut  
avec elle ; l'autre bras se dirigea droit  
sur nous. Nous nous blottîmes contre la  
paroi glacée des rochers et nous nous  
fîmes aussi petits que possible, espé-  
rant que l'avalanche passerait sans  
nous atteindre. Mais elle nous entraîna  
et nous précipita pêle-mêle vers le  
glacier si bien que nous ne savions  
plus qui était devant ou qui était der-  
rière. Cela dura longtemps.

Soudain, un arrêt brusque : nous  
étions immobiles. Je me trouvais de-  
bout sur les pieds droit en face d'une  
crevasse, dans la neige jusqu'à la poi-  
trine. Bleuler était à ma droite, éga-  
lement enseveli jusqu'aux épaules.  
Mon frère Fritz était pris jusqu'au

cou dans une crevasse. Kaufmann pen-  
dait au bout de la corde par-dessus  
un bloc de glace. Nous parvîmes,  
Bleuler et moi, à nous dégager et à  
sortir de sa crevasse mon frère qui  
avait perdu connaissance. La corde  
trop serrée lui avait coupé la respira-  
tion. Pendant ce temps, Kaufmann  
avait réussi à se décrocher et avait  
sauté. Nous réussîmes ensuite à le re-  
monter à notre niveau.

Tout cela n'alla pas aussi vite que  
je vous le raconte. L'avalanche nous  
avait surpris vers six heures du soir.  
Les opérations que je viens d'énumé-  
rer prirent environ trois quarts d'heu-  
re. Quand nous fûmes enfin réunis,  
nous nous mîmes à remonter vers nos  
traces. Ce faisant, nous nous heurtâmes  
bientôt à une colonne de secours ve-  
nue de la station Eismeer. Nous la lais-  
sâmes continuer sa route dans la di-  
rection de la seconde caravane et re-  
prîmes seuls le chemin de la station.  
Nous y arrivâmes à huit heures et de-  
mie. Samedi matin, nous sommes ren-  
trés à Grindelwald.

Nous savons encore que le gardien  
de la cabane du Bergli, Kaufmann, se  
préparait à recevoir les arrivants avec  
quelque chose de chaud, lorsque l'ava-  
lanche se détacha. Lorsqu'il sortit, le  
malheur était déjà arrivé.

Il avala alors une bonne gorgée de  
cognac et descendit au secours. Il  
trouva trois des voyageurs encore vi-  
vants : Rodolphe Inäbnit, Fritz Bra-  
wand et Alexandre Burgener, fils. Les  
six autres étaient morts et horrible-  
ment mutilés. Kaufmann fit de son  
mieux pour aider les survivants. Bien-  
tôt arriva la colonne de secours, qui  
se mit en demeure de transporter les  
blessés. Le fils Burgener avait un  
énorme trou à la tête et un œil crevé ;  
Brawand avait la tête fendue ; quant  
à Inäbnit, outre plusieurs blessures  
terribles, il avait la jambe cassée en  
deux endroits. Le membre ne paraiss-  
ait plus tenir que par la peau, de  
sorte qu'il tenta de le couper complè-  
tement. Mais la force lui manqua pour  
cela. Pendant qu'on le transportait à  
la station Eismeer, le malheureux fut  
délivré de ses souffrances par la mort.

Vers minuit, la colonne de secours  
arriva avec les deux blessés et le  
mort. Brawand et Burgener fils furent  
acheminés aussi promptement que pos-  
sible sur Interlaken. »



**Banque nationale.** — On écrit de Berne à la *Revue* :

« Depuis quelques semaines, la Banque nationale dispose enfin de l'émission entière des billets de banque. C'est le 20 juin, en effet, qu'expirait le délai de trois ans fixé par la loi de 1905, pour le retrait des billets des trente-six banques d'émission. Une partie de ces dernières avaient déjà renoncé à leur émission entière avant l'expiration du délai légal, mais le plus grand nombre ont usé de la faculté que leur laissait la loi de remettre à la fin de chaque trimestre le douzième de leurs billets. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, aucune d'entre elles n'a pu remettre la totalité de ses billets à la Banque nationale : il en reste en circulation pour environ 8 millions, dont, 790,000 fr. de la Banque cantonale vaudoise et 68,150 fr. du Crédit agricole et industriel de la Broye. Les Banques ont versé en espèces le montant des billets manquants ; dorénavant, ces derniers ne devront plus être mis en circulation, mais adressés aux succursales et agences de la Banque nationale, qui s'est engagée à les rembourser. Les porteurs des billets ont trente ans devant eux pour procéder à cette opération ; après ce délai, la contre-valeur des billets non rentrés sera acquise au fonds des invalides. »

**Tir fédéral.** — L'empereur Guillaume a fait remettre comme don d'honneur pour le tir fédéral une superbe coupe en vermeil. C'est la première fois qu'une fête fédérale de tir est l'objet d'une telle bienveillance de la part du souverain allemand.

Le Tribunal fédéral sera représenté à la journée officielle du tir fédéral par une délégation composée de MM. Perrier, président ; Merz, vice-président ; Ostertag et Gottofrey, juges fédéraux.

**Le Simplon fortifié.** — On sait que la Confédération exécute, au sud du Simplon, des travaux de défense. De son côté, l'Italie ne reste pas inactive. Ses troupes du génie sont occupées à des ouvrages semblables sur la route du Simplon, non loin d'Iselle. En deux endroits et à peu de distance l'un de

l'autre, la chaussée a été coupée et l'on a établi au-dessus une cheminée creusée dans le roc d'une profondeur de trente mètres environ. Deux ponts à coulisse permettront de passer par dessus cet abîme artificiel. Ils pourront être retirés au moyen d'une installation électrique et transportés dans une excavation pratiquée dans la montagne. Des casemates seront établies pour la troupe.

Ces travaux ont pour but d'empêcher une invasion par le Simplon.

**Pour les inondés.** — La Banque fédérale de Berne s'est fait inscrire pour une somme de 2000 fr. en faveur des inondés.

— Il a été recueilli jusqu'ici déjà 33,000 fr. par le comité grison de secours pour les inondés. Les dons continuent à affluer.

— Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a décidé, vu le mauvais temps et la situation critique des vigneron et des campagnards, de ne pas faire procéder pour le moment à la collecte générale recommandée par le Conseil fédéral.

**Berne.** — **Pari mortel.** — A Heustrich (Oberland bernois), à la suite d'un pari, le nommé Scheidegger, ouvrier peintre, de Berne, voulut traverser à la nage la Kander, dont les eaux sont très hautes en ce moment. Cette imprudence lui a coûté la vie. Jusqu'à présent, le cadavre de Scheidegger n'a pas été retrouvé.

**Bâle.** — **Avocat faussaire.** — Un avocat de Bâle, le docteur Laufer, vient d'être condamné à huit jours d'emprisonnement pour faux en écritures privées.

**Saint-Gall.** — **Exploit d'ivrogne.** — A Alstetten, un homme ivre, qui s'amusait à tirer au hasard dans la campagne, atteignit et blessa mortellement un agriculteur, qui travaillait dans les champs. Ce dernier a été transporté à l'hôpital.

**Valais.** — **Les drames de la voie.** — A la gare de Gampel, un jeune ouvrier italien a été tué.

**Neuchâtel.** — **La méningite à la caserne.** — Un soldat jurassien de la seconde école de recrues, en caserne

à Colombier, était tombé malade durant la course et avait été transporté à l'hôpital. Otto Schenk — c'était le nom du soldat — est décédé à Berne, succombant à la méningite cérébro-spinale.

**Genève.** — **Accident.** — Un garçonnet de 12 ans, Edouard Fischer, jouait avec deux fillettes près du débarcadère de Coligny. Il tomba à l'eau ; les fillettes revinrent en ville pour donner la nouvelle, sans demander de secours dans le voisinage. Le cadavre a été retiré du lac quelques heures plus tard.

A L'ÉTRANGER

**Angleterre.** — **Mort de l'aviateur Rolls.** — Le célèbre aviateur Rolls, qui récemment avait accompli la double traversée (aller et retour) du Pas-de-Calais en aéroplane, s'est tué au cours du meeting d'aviation de Bournemouth.

Il planait au-dessus de la grande tribune de l'aérodrome et commençait à descendre quand son appareil s'abattit d'une hauteur de quarante pieds.

Voici des détails sur l'accident :

Rolls était monté à une hauteur considérable pour exécuter un vol plané devant clôturer le concours d'atterrissage. Au cours de sa rapide descente, la queue de son appareil sembla se briser et l'aéroplane tomba, balancé à droite et à gauche. Des cris d'horreur retentirent de toutes parts. L'aviateur tenta vainement de retrouver l'équilibre. En un clin d'œil l'appareil vint se briser sur le sol. Les médecins qui accoururent trouvèrent Rolls étendu sous son appareil. Il expira presque immédiatement.

Dans sa chute, l'aviateur Rolls a été pris sous son appareil. On put retirer son corps assez facilement, bien que les jambes fussent prises dans les fils tordus de l'aéroplane.

On a constaté que Rolls avait la nuque brisée. Il portait en outre une fracture à la base du crâne.

L'appareil s'était en partie enfoncé dans le sol et on a eu beaucoup de peine à le dégager.

**Allemagne.** — **Un attentat à la**

ceux d'une figure de cire, restaient secs.

Enfin, elle poussa un cri affreux, quelque chose qui ressemblait à un hurlement de bête fauve, et elle se roula sur le cadavre, en s'arrachant les cheveux, en poussant des plaintes et d'effroyables gémissements.

C'était une douleur sombre, farouche, sauvage !

Gertrude, rugissante, ne ressemblait plus à une femme, mais à une furie.

La fin tragique du beau François devait être attribuée à un crime, au suicide ou à un accident ?

Pour croire au suicide, il eût fallu admettre que le fils Parisel, saisi soudain par les remords et se faisant horreur à lui-même, aurait eu le courage de juger ses actes, de se condamner et d'exécuter sa propre sentence en mettant un terme à son existence déplorable.

Mais non, le beau François n'était pas homme à se repentir, à avoir des regrets, si ce n'est celui d'avoir vu échouer sa tentative criminelle. D'ailleurs, comme la plupart des scélérats, il était lâche.

Non, le beau François ne s'était pas fait justice lui-même.

dynamite. — M. Kratz, propriétaire à Lichtenrade, près de Berlin, auquel, dans une lettre de menace, on avait demandé de déposer une somme de trois mille francs dans une boîte de conserves cachée dans un lieu désigné, a été blessé grièvement par une explosion formidable, au moment où il touchait la boîte.

— **Terrible chute d'un ballon.** — Le ballon *Erbsloch* qui était parti de Leichlingen mercredi matin à 9 h., est tombé d'une hauteur considérable, après une demi-heure seulement de voyage, dans le voisinage de Höhscheid. Tous les aéronautes ont été tués.

Parmi les victimes de la catastrophe de Leichlingen se trouve M. Oscar Erbsloch d'Elberfeld, dont le cadavre est horriblement mutilé. La nacelle est complètement détruite. Le moteur est enfoncé profondément dans le sol.

Outre M. Erbsloch, les aéronautes suivants ont trouvé la mort dans la catastrophe : le fabricant Telle, les ingénieurs Kratz et Hoepf et le monteur Spiel. Tous les cadavres ont été transportés à Leichlingen. Les corps étaient affreusement mutilés, particulièrement celui du pilote, M. Erbsloch.

La partie postérieure du dirigeable était encore remplie de gaz tandis que la partie antérieure était vide. Il est difficile d'indiquer clairement la cause de la catastrophe, parce qu'au moment de l'accident le ballon se trouvait dans le brouillard et il était impossible de l'observer depuis le sol.

**France.** — **L'empoisonnement du ténor Godard.** — Marie Bourette, l'empoisonneuse du ténor Godard, a été condamnée aux travaux forcés à perpétuité et à 100.000 fr. d'amende.

**Autriche.** — **Horrible tragédie.** — Dans les environs de Altenbrod, un homme, atteint de folie subite, a plongé un de ses enfants dans un récipient plein d'eau bouillante, a tué un second enfant en l'écrasant sous ses pieds, égorgé ensuite sa mère qui accourait et, enfin, a fendu le crâne à son père, d'un coup de hache. Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que l'on réussit à mettre le malheureux en sûreté. Deux enfants

Ainsi que l'enquête et l'examen des lieux le firent constater plus tard, il avait trouvé la mort sans la chercher, au moment où il s'y attendait le moins.

Il devait finir ainsi. Poursuivi par le regard terrible de Lucile, il s'était enfui épouvanté.

Etourdi par le sang qui était monté à son cerveau et bourdonnait dans ses oreilles, aveuglé par la sueur qui coulait de son front, il ne vit point quelle direction il prenait dans sa course vertigineuse. Aiguillonné par la peur, il courait comme un insensé, sautant les fossés, bondissant par dessus les haies et autres obstacles qui se trouvaient devant lui.

Il ne vit point le trou béant. Un demi-mètre carré de terre s'écroula sous le poids de son corps et il se trouva lancé dans le vide.

Il dut alors pousser un cri effroyable. Il tomba comme un homme qui plonge, la tête en avant. Ce fut horrible. La tête heurta l'angle d'une pierre, qui enfonça l'os frontal à partir de l'œil gauche et fendit le crâne jusqu'au sommet de la tête, laissant la cervelle à découvert : le sang coula à flots

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

218

La Fille maudite

PAR ÉMILE RICHEBOURG

Quelque chose d'irrésistible, une force attractive, puissante, l'arrêtait au bord de cette excavation, de cet abîme creusé par la main des hommes.

Maintenant, la curiosité s'était emparée d'elle ; elle avait vu, elle voulait voir encore de plus près. Peut-être connaissait-elle ce malheureux. Une sorte de fascination étrange l'attirait dans la carrière.

Et puis, les êtres les moins bons, les plus dégradés, les plus pervers peuvent être parfois saisis par un sentiment de pitié.

Si l'individu existait encore ne devait-elle pas essayer de le secourir.

Elle tourna autour de la carrière et arriva à son entrée, dont elle descendit la pente douce sillonnée de profondes ornières. Elle se trouva bientôt en présence de l'homme.

Sur la partie visible de sa tête, on voyait l'extrémité d'une horrible blessure.

Il était sans mouvement. Sa casquette avait roulé à quelques pas de lui, il était vêtu d'un pantalon de treillis et d'un veston d'étoffe légère.

Gertrude vit tout cela. Aussitôt ses traits se décomposèrent et elle sentit passer en elle comme une barre de fer. Elle eut une sorte de rugissement et elle se précipita sur le corps immobile en criant :

— François ! François !

Elle lui souleva la tête. Le contact du froid la fit frissonner. Elle ne put d'abord voir les traits du visage souillé de terre que le sang avait délayé. Le corps était roide. Elle eut l'extrême courage de le tourner sur le dos. Puis, avec son mouchoir, elle essuya la figure.

Alors le doute ne fut plus possible. C'était bien François Parisel, son amant, un cadavre maintenant.

Elle le contempla un instant avec un regard de folle. Ses cheveux se hérissèrent, un tremblement nerveux secouait tous ses membres ; sa bouche s'était horriblement contractée ; ses yeux mornes, fixes comme

plus à  
s'enfui  
An  
diée.  
(Nouve  
ment d  
banque  
ruines.  
Un enf  
évalué  
Ru  
— Prè  
dits ar  
transp  
roubles  
Aprè  
saillant  
dits on  
CAN  
Fét  
nasti  
de la c  
tiendra  
procha  
Soir,  
d'organ  
Matin  
Placem  
ganisat  
commis  
10 h.  
mité ca  
12 h.  
neur.  
Soir.  
sections  
gins et  
7 1/4  
neur.  
8 1/4  
cale à l  
Matin  
5 1/2  
concour  
aux nat  
9 à 9  
cices. S  
9 3/4  
Cantonal  
9 3/4  
cours.  
12 h.  
neur.  
1 3/4  
concour  
6 h. R  
et form  
Cepend  
Les obs  
rent de su  
vécu enco  
durant  
agonie av  
Il avait  
pour se re  
creusées p  
quelles  
preintes d  
dans le so  
Il avait  
fatale, con  
ongles s'é  
ensanglant  
Rien ne  
frayante  
dans la m  
grands ouv  
C'était rep  
Rien n'in  
crier, d'ap  
pouvait do  
de rage et  
d'horribles



ite. — M. Kratz, propriétaire à  
rade, près de Berlin, auquel,  
ne lettre de menace, on avait  
lé de déposer une somme de  
ille francs dans une boîte de  
es cachée dans un lieu désigné,  
essé grièvement par une ex-  
formidable, au moment où il  
t la boîte.

terrible chute d'un ballon. —  
on Erbsloch qui était parti de  
gen mercredi matin à 9 h.,  
bé d'une hauteur considéra-  
ès une demi-heure seulement  
ve, dans le voisinage de Höhs-  
ous les aéronautes ont été tués.  
i les victimes de la catastro-  
leichlingen se trouve M. Os-  
loch d'Elberfeld, dont le ca-  
st horriblement mutilé. La  
est complètement détruite. Le  
est enfoncé profondément dans

M. Erbsloch, les aéronautes  
ont trouvé la mort dans la ca-  
: le fabricant Telle, les in-  
Kratz et Hoepf et le monteur  
us les cadavres ont été trans-  
leichlingen. Les corps étaient  
ent mutilés, particulièrement  
pilote, M. Erbsloch.  
tote postérieure du dirigeable  
ore remplie de gaz tandis que  
antérieure était vide. Il est  
indiquer clairement la cause  
astrophe, parce qu'au mo-  
accident le ballon se trou-  
le brouillard et il était im-  
e l'observer depuis le sol.

ce. — L'empoisonnement  
Godard. — Marie Bourette,  
neuse du ténor Godard, a  
mnée aux travaux forcés à  
et à 100.000 fr. d'amende.

che. — Horrible tragédie.  
es environs de Altenbrod,  
atteint de folie subite, a  
de ses enfants dans un ré-  
n d'eau bouillante, a tué  
enfant en l'écrasant sous  
égorgeait ensuite sa mère.  
ait et, enfin, a fendu le  
père, d'un coup de hache.  
qu'au bout d'un certain  
l'on réussit à mettre le  
en sûreté. Deux enfants

enquête et l'examen des lieux  
ater plus tard, il avait trouvé  
la chercher, au moment où il  
le moins.

ir ainsi.

ar le regard terrible de Lucile,  
épouvanté.  
le sang qui était monté à son  
bourdonnait dans ses oreilles,  
a sueur qui coulait de son  
point quelle direction la pre-  
urse vertigineuse. Aiguillonné  
courait comme un insensé,  
sés, bondissant par dessus les  
obstacles qui se trouvaient

nt le trou béant. Un demi-  
terre s'écrouta sous le poids  
il se trouva lancé dans le

ousser un cri effroyable.  
ame un homme qui plonge,  
t. Ce fut horrible. La tête  
l'une pierre, qui enfonça l'os  
de l'œil gauche et fendit le  
sommet de la tête, laissant  
couvert : le sang coula à flots

plus âgés avaient heureusement pu  
s'enfuir à temps.

**Amérique. — Une ville incen-**  
**diée.** — La ville de Campbellton  
(Nouveau Brunswick) a été entière-  
ment détruite par un incendie. Les  
banques, l'église, l'hôpital sont en  
ruines. 4000 personnes sont sans abri.  
Un enfant a été tué. Les dégâts sont  
évalués à 2 millions de dollars.

**Russie. — Exploits de brigands.**  
— Près de de Orenbourg, des ban-  
dits armés ont attaqué la poste, qui  
transportait une somme de 78.000  
roubles.

Après une lutte acharnée, les as-  
saillants ont été repoussés. Six ban-  
dits ont été tués et trois arrêtés.

## CANTON DE FRIBOURG

**Fête cantonale de gym-**  
**nastique.** — Voici le programme  
de la cantonale de gymnastique qui se  
tiendra à Fribourg, les 6, 7 et 8 août  
prochain :

*Vendredi 5 août.*

Soir, 8 1/2 h. Réunion du comité  
d'organisation.

*Samedi 6 août.*

Matin, 8 h. 30, inspection de l'em-  
placement de fête par le comité d'or-  
ganisation, le comité cantonal et la  
commission technique.

10 h. 35. Réunion du jury et du co-  
mité cantonal aux Grand'Places.

12 h. Dîner. Jury et hôtes d'hon-  
neur.

Soir, 1 1/2 h. à 7 h. Concours de  
sections. Concours individuels aux en-  
gins et aux nationaux.

7 1/4 h. Souper. Jury et hôtes d'hon-  
neur.

8 1/4 h. Soirée gymnastique et musi-  
cale à la cantine (programme spécial).

*Dimanche 7 août.*

Matin, 5 h. Diane.  
5 1/2 à 9 h. Concours de sections et  
concours individuels aux engins et  
aux nationaux. Luttons.

9 à 9 3/4 h. Interruption des exer-  
cices. Services religieux.

9 3/4 h. Réception de la bannière  
cantonale sur l'emplacement de fête.

9 3/4 à 12 h. Continuation des con-  
cours.

12 h. Dîner. Jury et hôtes d'hon-  
neur.

1 3/4 à 5 3/4 h. Continuation des  
concours.

6 h. Rassemblement des gymnastes,

et forma une mare autour du corps.

Cependant la mort ne fut pas instantanée.

Les observations qui furent faites permir-  
rent de supposer que le beau François avait  
vécu encore pendant deux heures environ,  
endurant d'atroces souffrances, et que son  
agonie avait dû être épouvantable.

Il avait certainement fait des efforts inouis  
pour se relever. On le voyait à des rigoles  
creusées par le bout de ses souliers, dans  
lesquelles le sang avait coulé, et par les em-  
preintes de ses mains, qui s'étaient enfoncées  
dans le sol humide.

Il avait essayé de s'accrocher à la pierre  
fatale, contre les aspérités de laquelle ses  
ongles s'étaient brisés et ses doigts déchirés,  
ensanglantés.

Rien ne saurait rendre l'expression ef-  
frayante que son visage avait conservée  
dans la mort, et celle de ses yeux restés  
grands ouverts et sortant de leur orbite...  
C'était repoussant, hideux !

Rien n'indiquait qu'il avait eu la force de  
crier, d'appeler à son secours ; mais on ne  
pouvait douter qu'il eût eu un terrible accès  
de rage et qu'il se fût tordu longtemps dans  
d'horribles convulsions.

(A suivre.)

rue Saint-Pierre, pour les exercices  
généraux.

6 1/2 h. Exercices généraux avec  
accompagnement de la musique. Cor-  
tège en ville

8 h. Souper. Jury et hôtes d'hon-  
neur.

Dès 8 1/4 h. Soirée gymnastique et  
musicale à la cantine (programme  
spécial).

*Lundi 8 août.*

Matin, 6 1/2 à 9 h. Concours indi-  
viduels spéciaux : Lutte suisse, lutte  
libre, grimper à la corde. Course avec  
obstacles ; saut en hauteur et en lon-  
gueur.

9 h. Réunion des gymnastes, rue  
Saint-Pierre, pour les exercices géné-  
raux.

9 1/2 h. Exercices généraux, avec  
accompagnement de la musique.

10 h. Distribution des prix.

11 h. Cortège de clôture pour la re-  
mise de la bannière au domicile du  
président du comité d'organisation.

Soir, 1 h. Banquet officiel aux Char-  
mettes. Délégations officielles des au-  
torités, Invités, Membres honoraires,  
Jury, Comité cantonal et Comité d'or-  
ganisation.

Dès 8 1/2 h. Soirée familière à la  
cantine. Clôture officielle de la fête.

*N. B.* — En cas de mauvais temps,  
les concours auront lieu dans la can-  
tine et la halle de gymnastique.

**Accident.** — L'autre jour, Mlle  
Python, de Fribourg, fille de M. Py-  
thon, huissier communal, montait de  
la Neuveville par le funiculaire. Arriv-  
ée à la station supérieure, elle voulut  
descendre avant l'arrêt de la voiture  
et son pied gauche fut en partie broyé  
entre celle-ci et l'escalier. Elle reçut  
les premiers soins de M. le docteur  
Weissenbach, puis elle fut transportée  
à la clinique de M. Clément.

On craignait tout d'abord de falloir  
recourir à l'amputation du pied. Au-  
jourd'hui, cette douloureuse éventualité  
paraît devoir être écartée.

## GRUYÈRE

**Genève à Chalamala.** —

C'est dimanche que notre ville aura  
le plaisir de recevoir la visite de nom-  
breux Genevois venant assister à la  
représentation de *Chalamala*. La dé-  
légation officielle genevoise est com-  
posée de six Conseillers d'Etat, MM.  
Fazy, Maunoir, Rosier, Vautier, Mus-  
sard et Perréard. Souhaitons bon ac-  
cueil à ces hôtes distingués et espé-  
rons aussi que la température demeu-  
rera clémente pour rendre leur pro-  
menade plus agréable.

**Les billets de banque.** —

Le département fédéral des finances  
fait savoir au public que les billets  
émis jadis par les banques privées ou  
d'Etat ne doivent plus être mis en cir-  
culation, mais présentés au rembour-  
sement à la Banque nationale suisse,  
à ses succursales et agences.

**Foudroyée.** — Il n'est cepen-  
dant pas prudent de se réfugier sous  
les arbres pendant les orages, même  
pour les génisses. C'est ainsi que, au  
cours de l'orage qui sévit mardi après  
midi, sur les montagnes de Grandvil-  
lard, une génisse en alpage aux Joux  
a été foudroyée sous le sapin où elle  
s'était réfugiée. Cette pièce de bétail  
était la propriété de M. E. Dunand, à  
Romont.

**Succès.** — La *Nouvelle Gazette*  
de Zurich annonce que M. Henri  
Remy, de Bulle, vient d'obtenir son  
diplôme d'ingénieur au Polytechnicum.  
Nos félicitations.

**Un drôle de client.** — Mardi  
matin, dans une auberge de la Basse-  
Gruyère, un inconnu se faisait apporter  
une consommation. Sitôt servi il paya.  
Profitant d'un instant d'absence de la  
personne de service pour visiter les  
 tiroirs de l'établissement, l'individu  
ne tarda pas à découvrir dans une  
sacoche la somme, trop minime pour  
lui, d'une dizaine de francs et à l'em-  
pocher. Puis, sans dire merci, il prit  
la sortie.

Sitôt cette disparition constatée, la  
police fut lancée aux trousses du vo-  
leur qui ne tarda pas à être pincé, à  
Autigny. Il est maintenant en train de  
réfléchir dans les prisons de Bulle.

**Broc.** — Le Conseil d'Etat auto-  
rise la commune de Broc à subven-  
tionner d'une prise d'actions de cent  
mille francs la construction du chemin  
de fer Bulle-Broc, ainsi qu'à contracter,  
auprès d'un syndicat de banques,  
un emprunt de 700 000 fr. destiné au  
paiement de la dite subvention et à  
l'unification des dettes communales.

**Cerniat.** — Le Conseil d'Etat  
autorise la commune de Cerniat à sub-  
ventionner d'une prise d'actions de  
2,500 fr. la construction de la ligne  
du chemin de fer Bulle-Broc, à recons-  
truire l'auberge communale, à lever  
un impôt supplémentaire et à contracter  
un emprunt de 4500 fr. auprès de  
la Banque de l'Etat.

**Exposition canine.** — Nous  
apprenons que, à l'exposition interna-  
tionale canine qui a eu lieu le 24 juin,  
à Paris, le chien *Jessie John Bull*,  
propriété de M. Hausherr, l'hôtelier  
de l'Union à Bulle, a obtenu le pre-  
mier prix d'honneur et de champion-  
nat.

## Apprenti fromager

fort et robuste, demande place de  
suite.

Ecrire à M. Sommer, fruitier,  
à Porrentruy.

## Mise de fleuries de Praz-Melley.

Mercredi 27 juillet 1910, à 9 heu-  
res du matin, rendez-vous à la ferme du  
Clos aux Cerfs, pour la mise d'environ  
40 lots.  
Bulle, le 14 juillet 1910.

J.-J. Menoud, notaire.

## A louer

un joli appartement de 3 chambres,  
avec balcon, eau et lumière.

S'adresser boulangerie Eichenberger.  
A la même adresse, à vendre une pe-  
tite voiture.

## Charpente et Menuiserie,

ébénisterie, réparations en tous genres.  
(Cervelle). Elaboration de plans et devis.  
Travail de toute confiance. Prix modérés.

Se recommander,  
ROULLIER Père et Fils  
près de l'Eglise, Bulle.

1145

## AVIS

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de notre clientèle de  
Bulle et des environs que la vente dans notre magasin de la rue de Vevey sera  
interrompue les **mardi, mercredi et jeudi, 19, 20 et 21 juillet**  
**prochains.**

Elle recommencera le **vendredi matin, 22 courant**, dans nos  
nouveaux locaux de la Place du Marché (immeuble de Monsieur Torriani,  
marbrier).

Nous saisissons cette occasion pour lui rappeler que notre maison ex-  
ploite actuellement plus de 50 succursales de vente et que, de ce chef, elle  
est à même de présenter au public de véritables avantages de prix pour des  
marchandises toujours fraîches en raison de leur très grand écoulement.

**PETITPIERRE & Cie.**

## Nervosité, Névralgie.

Je souffrais de démangeaisons et tiraille-  
ments dans différentes parties du corps ; j'a-  
vais des crampes aux jambes et aux pieds,  
douleurs derrière la tête et aux tempes ; je  
souffrais de dyspepsie. Après avoir envoyé  
mon eau à l'Institut médical Schu-  
macher, j'ai été complètement guéri par  
son traitement par correspondance. Arn.  
Wyss, Niederhäuser, Berne. — Signature  
légalisée : Berne, le 4 mai 1905. A. Seiler  
notaire.

Que celui qui veut connaître son mal et  
en être guéri envoie son eau ou la de-  
scription de sa maladie à l'Institut de  
médecine naturelle, Niederurnen  
(Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin pra-  
ticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

## A remettre

à Bulle, un atelier de serrurerie  
avec outillage complet en bon état et loge-  
ment.

S'adresser à M. Kretz, au Lion-d'Or,  
Bulle. [1146]



Eau de table parfaite (Analyse off)

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

Dépôt pour la Gruyère :  
De Vevey-Chiffelle, Bulle.

## A VENDRE

Une jolie propriété bien située, com-  
prenant maison et grange et environ 2 hec-  
tares 52 ares, soit 7 poses de terrain pre-  
mière qualité.

S'adresser à M. Andrey, notaire à  
Bulle.

## A vendre ou à louer

l'atelier de serrurerie et mécani-  
que, situé près du Café-Restaurant  
de Tivoli, à Bulle, avec habitation con-  
fortable.

Vaste local pouvant au besoin servir pour  
d'autres industries et grand dépôt couvert  
attenant.

Situation exceptionnelle.  
S'adresser à M. Jos. Grand, à Tivoli,  
Bulle.



# Commerce de fer Fribourgeois S. A.

## Le Sauveur des Récoltes

Simple  
un seul engrenage.  
Solide  
tout en acier

Perfectionné  
Modèle 1910.  
Pratique  
une ou deux bêtes.

Nouveau Râteau à décharge latérale et continue, marque  
„OSBORNE”

S'emploie pour aligner, « rinzotter » et amonceller tout en ratelant proprement, aucun inconvénient des autres râteaux de ce genre.

Fonctionnement irréprochable garanti.

Grande économie de bras et de temps.

Demandez prospectus au

Commerce de fer Fribourgeois S. A.

FRIBOURG 90, Rue du Pont Suspendu, 90 FRIBOURG

**Jolie propriété**  
de 9 poses environ, à proximité de Broc, est à vendre.  
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

**Agence agricole Suisse**  
Autorisée par l'Etat  
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).  
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

**La Fabrique de chocolat**  
Cailler, à Broc  
engage constamment des jeunes filles.  
S'y adresser.

**A vendre**  
à 20 minutes de la gare de La Tour-de-Tréme une maison avec grange, écurie et quelques poses de terre.  
Demander l'adresse, par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1121

**Magasin à louer**  
au centre de la ville. L'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, indiquera. 1038

### Dans votre intérêt

demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

**Th. Sottas-Thalman, Bulle.**

Souliers forts pour ouvriers	N° 40-47	Fr. 8.-
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36-42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.  
Réparations.

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.-
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.-
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5.-
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

**Rod. Hirt, Lenzbourg.**

**CHALAMALA**  
OPERA POPULAIRE  
BULLE (GRUYERE)

Représentations: à 3 heures, après midi  
3. 10. 17. 24. 31. JUILLET et 1. 7. 14. 15. 21. AOÛT

Prix des places: Fr. 10.- 8.- 5.- 3.- 2.- & 1.-

Location: CHALAMALA BULLE.

L'Arôme  
Le Bouillon en Cubes  
Les Potages à la minute

**MAGGI**

Marque déposée  
— Croix-Etoile —  
viennent de nouveau d'arriver chez Fortuné Torche  
rue du Moléson.

## Hôtel à vendre.

Par suite de décès, l'Hoirie Joye, à Romont, exposera en mises publiques, le mardi 19 juillet, dès les 2 heures après midi, l'hôtel qu'elle possède en cette ville sous le nom d'Hôtel des Trois Rois, entièrement meublé, avec grange, écurie, remise et grand jardin. Les mises auront lieu à l'Hôtel même. Entrée en possession à volonté. Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser Ch. Bosson, notaire, à Romont. 2864F

### ALCOOL MENTHE ET CAMOMILLES GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (36 ans de succès.)  
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.  
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

## AGRICULTEURS!

C'est toujours l'AGENCE AGRICOLE DE ROMONT (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions:

Farine du pays

Mais en grains et moulu.

Sons français et du pays

Flocons d'avoine

Avoines fourragères

Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises sont garanties et de première qualité; elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.

## PATRIA

Société mutuelle suisse d'assurances sur la vie.

(Ancienne caisse de prévoyance suisse à Bâle)

fondée en 1881 avec coopération des sociétés d'utilité publique de Bâle, Zurich, Saint-Gall, Grisons, Genève, etc.

Mutualité absolue, délais de quatre mois pour paiement des primes, recommandée spécialement par la Société suisse des commerçants, la Société de secours mutuels, du corps enseignant fribourgeois, etc., etc.

EXEMPLE: Primes à payer pour une personne âgée de 30 ans, entrant en janvier, pour une assurance de 10,000 fr., payable immédiatement à son décès ou au bout de 25 ans, d'après le taux actuel de la rente bénéficiaire:

1<sup>re</sup> prime annuelle: 392 fr.; 5<sup>me</sup>: 350 fr. 10; 15<sup>me</sup>: 245 fr. 80; 25<sup>me</sup> et dernière, cas de vie, 141 fr. 15, soit en tout 6725 fr. 15.

Renseignements et tarifs chez M. A. TORCHE, rue de Grimoux, 6, à Fribourg.

Le soussigné porte à la connaissance du public de Bulle et des environs qu'il dessert le

## Café-Brasserie du Nord

Grand'rue en dite ville.

Par un service soigné et des consommations de 1<sup>er</sup> choix, il sollicite la confiance du public, qu'il s'efforcera de mériter. — Téléphone.

Olivier GENOUD-PILLOUD.

A vendre

A louer

à Bulle beau domaine 80 poses environ, conditions avantageuses.  
S'adresser sous H 1146 F à Haasenstein et Vogler, Bulle. 1118

à 5 minutes de la ville, un bel appartement de 5 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser à Haasenstein et Vogler sous H 1172 B.